Procés Verbal de l'assemblée générale de l'association Passe-Coque

L'association passe Coque a tenu son assemblée générale ordinaire à Paris à l'occasion de la journée dédié à la voile au Musée de la marine .Conformément à nos statuts et par souci d'accessibilité, le vote s'est effectué par pouvoir ou présentiel pour ceux qui le pouvaient.

Ordre du jour

- - Rapport moral du président
- - Rapport financier et perspectives avec lecture du rapport de Ouest Conseil
- - Vote des résolutions
- - Mise à jour des statuts

•

Résolutions

N° 1- Approbation des comptes 2022 et du rapport financier

N° 2 - Approbation du rapport moral

N° 3 - Quitus de gestion des deux années écoulées

N°4 - Affectation du résultat en report à nouveau

N°. 5 Nouvelle remise à jour des statuts.

N°6. Rappel de l'Information aux membres de la fourniture d'équipement à Passe-Coque par la société WMS appartenant à Pierre -Jean Jannin.

Après lecture respectivement du rapport moral du président, du rapport financier, des perspectives et du rapport du commissaire aux comptes Ouest Conseil, il a été procédé au vote . 13 personnes étaient présentes et 10 étaient représentées par pouvoir signé. La feuille de présence et les pouvoirs sont disponibles au siège de l'association.

A la résolution N :1 Approbation des comptes et affectation au report à nouveau: vote à l'unanimité des suffrages exprimés

A la résolution N : 2 Approbation du rapport moral vote à l'unanimité des suffrages exprimés

A la résolution N : 3 Quitus de gestion

vote à l'unanimité des suffrages exprimés

La réunion a permis de procéder à une lecture des statuts modifiés (rajouts dans l'objet de tous projets sportifs et culturel)proposés par le président et la trésorière. La modification (résolution N°4) :

vote à l'unanimité des suffrages exprimés

La résolution N°5 permettant à Passe-Coque de continuer à accéder à du matériel avec un statut professionnel auprès de WMS.

vote à l'unanimité des suffrages exprimés

Fait pour valoir ce que de droit, le 20 décembre 2023

Le président Pierre Jean Jannin La secrétaire de séance Catherine laguerre